

COMITÉ DE FRATERNITÉ DE CLUB

OBJECTIF : Aider à faire des rencontres régulières du club des moments plaisants et attrayants pour les membres et leurs invités

PERSONNEL : Le comité devrait compter de un à quatre membres y compris le président. Les membres devraient être des extrovertis créatifs pouvant de plus favoriser le plaisir et la fraternité en toute occasion.

DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :

- Promouvoir la présence aux réunions du club (une mesure du succès).
- Planifier et mettre sur pied le côté social des rencontres du club, stimuler la fraternité, accueillir les membres et leurs invités lors des réunions du club.
- Planifier adéquatement un programme de réunions sociales.
- Planifier et encourager les visites interclubs.

PLAN D'ACTION : Le comité doit tenter de trouver le meilleur moyen de rejoindre les membres du club et leurs invités, rendant leur expérience Optimiste la plus stimulante possible.

- a) Qu'est qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera fait?